



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2004
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-sixième session

1^{er}-4 mars 2005

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement : statistiques de l'environnement

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, qui lui est soumis pour information comme elle l'a demandé à sa trente-cinquième session^a. Elle est invitée à prendre note des travaux réalisés en 2004 et des prévisions pour 2005-2006.

* E/CN.3/2005/1.

^a *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 4 (E/2004/24), chap. I, sect. A.*



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Travaux méthodologiques	4–7	3
III. Collecte de données	8–11	4
IV. Formation et renforcement des capacités	12	5
V. Manifestations conjointes	13	5
VI. Deuxième réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement	14	6

I. Introduction

1. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement¹ a été créé en 2003, sur une décision prise par la Commission de statistique à sa trente-quatrième session². Les objectifs, le mandat, l'organisation des travaux et le programme de travail du Groupe ont été approuvés par la Commission à sa trente-cinquième session, en 2004³.

2. Le Groupe de travail a pour objectif principal d'ancrer solidement les statistiques de l'environnement dans les statistiques officielles en améliorant et en renforçant les données de base sur l'environnement, en renforçant la coopération et mettant en commun les bases de savoirs et les ressources pour les travaux méthodologiques, la collecte et la diffusion de données, la formation et le renforcement des capacités, ainsi que l'organisation de manifestations conjointes.

3. On trouvera dans le rapport ci-après un aperçu des travaux réalisés en 2004 par le Groupe de travail, et de ce qu'il compte faire en 2005 et 2006 dans les domaines évoqués au paragraphe 2.

II. Travaux méthodologiques

4. Le programme de travail du Groupe de travail pour 2004 axait les travaux méthodologiques communs sur les statistiques de l'eau. Eurostat a mis au point un manuel des statistiques de l'eau à l'appui du chapitre consacré à l'eau du questionnaire conjoint Eurostat/OCDE sur l'état de l'environnement. Ce manuel a été testé pour la collecte des données de 2004, et sera réexaminé compte tenu des informations en retour communiquées par les pays. La Division de statistique de l'ONU, avec un soutien du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), entame le travail en vue d'un manuel complémentaire des statistiques de l'eau, qui donnera des indications concrètes aux pays en développement sur la manière de compiler ces statistiques de l'eau et de remplir le questionnaire Division de statistique de l'ONU/PNUE. Ce manuel s'inspirera de celui d'Eurostat, de manière que concepts, méthodes et définitions soient cohérents. On s'assurera aussi de la cohérence avec les comptes de l'eau, car ce manuel doit faire le complément des travaux de préparation du manuel de comptabilité environnementale et économique intégrée de l'eau (Division de statistique de l'ONU, Eurostat, et Division du développement durable).

5. La réunion de travail commune sur les statistiques de l'eau (20 au 22 juin 2005, voir par. 13) fournira des apports notables pour les manuels. Un groupe d'experts se réunira à la fin de 2005 pour examiner la première mouture du manuel de la Division de statistique de l'ONU.

6. Le travail méthodologique conjoint sera consacré surtout, en 2006, aux statistiques des déchets. Eurostat et l'OCDE poursuivent le travail sur les statistiques des déchets, l'analyse et la comptabilité des flux de matières. Eurostat prépare un manuel des statistiques des déchets suite au règlement n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2002 relatif aux statistiques sur les déchets. La Division de statistique de l'ONU a également commencé à préparer un manuel complémentaire sur les statistiques des déchets, qui puisse aider les pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne à se doter d'un système de statistiques sur les déchets.

7. L'harmonisation des nomenclatures et des termes utilisés par les différentes entités qui fournissent des statistiques sur l'utilisation des sols et la couverture végétale est également au nombre des travaux que compte entreprendre le Groupe de travail. Il le fera en collaboration étroite avec les responsables des statistiques agricoles et les principales organisations qui s'occupent de sujets proches, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

III. Collecte de données

8. 2004 était une année de collecte de données (ces collectes se font tous les deux ans). Le questionnaire de la Division de statistique de l'ONU a été adressé en mars à plus de 150 pays, en conjonction, pour la première fois, avec le PNUE. Le questionnaire commun Eurostat/OCDE a été envoyé en juin, juillet et août à 39 pays membres de l'OCDE et de l'Union européenne, ou candidats ou associés à l'Union. Les deux questionnaires sont basés sur un ensemble central de variables identique, les différences, de portée et de niveau de détail, étant fonction des données que des pays à des stades de développement différents peuvent collecter. On s'emploie actuellement à contrôler les données. Le tableau ci-après indique les taux de réponse au questionnaire qu'on compte obtenir.

Taux de réponse attendus au questionnaire sur les statistiques de l'environnement

Région	Pays ayant reçu le questionnaire de 2004 (1)	Réponses reçues (2)	Réponses attendues (3)	Non-réponse (4)	Taux de réponse attendus (2) + (3) (1)
Afrique	53	13	12	28	47,17
Amérique latine et Caraïbes	37	21	8	8	78,38
Asie	44	16	4	24	45,45
Europe	11	8	1	2	81,81
Océanie	8	1	2	5	37,50
Division de statistique de l'ONU/Programme des Nations Unies pour l'environnement	153	59	27	67	56,21
OCDE/Eurostat	39	34	1	4	89,74
Ensemble du monde	192	93	28	71	63,02

9. Les données collectées à l'aide du questionnaire sont mises en commun entre organisations, pour ne pas obérer les pays par des demandes de données redondantes. L'OCDE et la Division de statistique de l'ONU ont convenu aussi de collaborer pour la collecte des données et de se les communiquer pour les examens des résultats environnementaux de l'OCDE réalisés dans les pays qui n'en sont pas membres. On s'emploie en outre à coordonner les collectes de données et les travaux sur les indicateurs, en coopérant aux échelons régional et infrarégional tant avec les commissions régionales qu'avec les bureaux régionaux du PNUE.

10. La Conférence des statisticiens européens a demandé au Groupe de travail de rédiger un texte sur la manière de poursuivre la coordination et la rationalisation des activités consacrées aux statistiques de l'environnement en Europe. Le Groupe présentera sur ces questions à la prochaine Conférence des statisticiens européens, en juin 2005, une communication où il évoquera la répartition des tâches, les problèmes de qualité des statistiques, et les plans de diversification (champ, fréquence) des collectes de données, cette diversification devant obliger plus encore à bien coordonner les activités.

11. La prochaine année de collecte biennale des données sera 2006, qui verra donc une poursuite du travail commun d'harmonisation des questionnaires. 2007 sera une grande année de rapports, puisque ce sera l'année de parution ou de mise à jour de *L'avenir de l'environnement mondial* du PNUE, de *Perspectives de l'environnement* de l'OCDE et du Rapport paneuropéen sur l'état de l'environnement; la demande de données sera donc très importante en 2005 et 2006.

IV. Formation et renforcement des capacités

12. Le PNUE a coparrainé un atelier de formation aux statistiques de l'environnement organisé par la Division de statistique de l'ONU et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à l'intention des pays membres de cette dernière. L'atelier a pu tirer parti des travaux réalisés au titre de la composante environnement du projet statistique d'Eurostat en Méditerranée (Medstat). Un atelier de formation sera organisé au Sénégal en mars 2005 par la Division de statistique de l'ONU, en collaboration avec le PNUE, à l'intention des pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique occidentale (CEDEAO). Les informations sur la formation et le renforcement des capacités sont mises en commun, et le Groupe de travail permet de débattre en continu des possibilités d'activités conjointes de formation.

V. Manifestations conjointes

13. Il avait été décidé d'axer les travaux sur les statistiques de l'eau en 2004-2005, de sorte que la première manifestation conjointe organisée par le Groupe de travail sera la réunion de travail conjointe sur les statistiques de l'eau, qui aura lieu à Vienne du 20 au 22 juin 2005, avec pour objectifs : a) de comprendre de quelles informations on a besoin pour définir une politique de l'eau, et si cette demande est satisfaite par les statistiques internationales de l'eau, et la comptabilité environnementale et économique intégrée des ressources en eau; et b) d'offrir aux pays et aux organisations internationales un lieu d'échanges de leurs expériences des pratiques optimales de collecte, d'organisation et d'analyse des statistiques de l'eau. La réunion cherchera à répondre aux besoins des pays développés comme en développement. Les débats et les conclusions en formeront une contribution au manuel des statistiques de l'eau que projette la Division de statistique de l'ONU pour la fin de 2005, et aideront à préciser les questionnaires utilisés pour collecter et compiler les données à l'échelon international.

VI. Deuxième réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

14. La deuxième réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement a eu lieu à Luxembourg le 7 octobre 2004, en parallèle avec la réunion plénière d'Eurostat sur les statistiques de l'environnement et la comptabilité environnementale. Les participants à la réunion du Groupe de travail étaient des représentants de la Division de statistique de l'ONU, du PNUE, de l'OCDE et d'Eurostat. La FAO et le secrétariat du Programme mondial d'évaluation des ressources en eau avaient également été invités à la réunion, et y ont participé. L'ordre du jour était essentiellement consacré aux statistiques de l'eau : point des activités réalisées par les organisations dans ce domaine, état d'avancement des manuels des statistiques de l'eau, organisation de la réunion de travail conjointe. Il a également été débattu des domaines de travail futurs en méthodologie, en formation et en renforcement des capacités, et de la demande formulée par la Conférence des statisticiens européens visant un rapport du Groupe de travail sur la coordination future des activités consacrées aux statistiques de l'environnement à l'échelon européen.

Notes

¹ Le nom du Groupe de travail interinstitutions sur les statistiques de l'environnement a été changé en Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, pour l'aligner sur celui des autres groupes qui rendent compte de leurs activités à la Commission de statistique. Les membres actuels du Groupe de travail sont la Division de statistique de l'ONU, la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le secrétariat du Groupe de travail est assuré par la Division de statistique de l'ONU.

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément n° 4* (E/2003/24).

³ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 4* (E/2004/24).